



SERVICE DE L'URBANISME

Le 16 décembre 2010

Monsieur Denis Caron
10, boulevard Bélanger Est, condo 105-H
Beaupré (Québec) G0A 1E0

**Objet: Suivi de votre demande transmise par courriel à M. Roch Lemieux
le 17 novembre dernier**

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel adressé à M. Roch Lemieux en date du 17 novembre 2010 dans lequel vous demandez si des travaux d'agrandissements ainsi qu'un changement de vocation d'un condo sont conformes aux plans et devis déposés et approuvés par la Ville.

Nos recherches ne nous ont pas permis de trouver de permis pour des modifications qui auraient pu avoir lieu à l'intérieur des unités, suite au permis de construction original émis en 2004. Cette information a déjà été formulée à votre procureur le 15 octobre 2009 dans une lettre signée par la greffière Mme Johanne Gagnon. Cependant, suite à vos demandes en date du 12 juillet 2010, dont un accusé réception vous a été transmis par Mme Laurie Laperrière le 21 juillet 2010 dans lequel elle vous informait qu'un suivi serait assuré, votre requête a donc été acheminée à notre service d'évaluation et plus particulièrement auprès de M. Richard Chabot avec lequel vous avez eu l'occasion d'échanger.

Ce dernier nous a informé qu'il doit effectuer des visites de certaines unités dans le but d'ajuster les valeurs, s'il y a lieu, suite à des modifications qui auraient pu avoir été effectuées sans permis et ainsi rencontrer l'objectif d'équité. Quant au changement de vocation d'une unité de condo qui servait de bureau de vente et/ou de location, selon le règlement de zonage, l'utilisation d'un condo en espace de bureau est considérée comme un usage normal pour un projet intégré d'habitation. Le fait que l'unité de condo ne serve plus à des fins de bureaux, je vous confirme qu'une autorisation n'est pas nécessaire. Cependant, le service d'évaluation évaluera, suite aux visites, si des ajustements au rôle d'évaluation s'avèrent nécessaires pour cette unité.

.../2

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur du service de l'urbanisme,



Jean-François St-Pierre, M.,B.Sc., urbanisme

JF STP/ct

Cc : Roch Lemieux, dir. gén.
Laurie Laperrière, adj. en urbanisme